



PEYNIER

infos

MARS / AVRIL 2002

Le mot du Maire

Chères Peyniérennes, chers Peyniérens,

Le 20 février 2002, lors de la dernière séance du Conseil Municipal, nous avons à l'unanimité préempté la base d'I.T.M. Zone du Verdalaï. Ceci est très important pour la Commune de Peynier puisque les 10 ans de fermeture de la base d'INTERMARCHE ont grandement participé aux problèmes budgétaires que connaît aujourd'hui Peynier. Le manque à gagner se chiffre en effet à plusieurs dizaine de millions de Francs. Il nous apparaît donc aujourd'hui tout à fait normal que la commune maîtrise cette entité qui représente je vous le rappelle 40% de la Zone Industrielle de Peynier.

Comme on a pu le lire sur la préemption, la commune désire changer la destination de ce site pour transformer cet entrepôt en friche depuis 10 ans, en une zone commerciale et artisanale. Cela apportera à Peynier emploi et richesse.

La Communauté du Pays d'Aix est en parfait accord avec ce projet sur la Haute Vallée de l'Arc, qui répond à un réel besoin. La structure est disponible et ne nécessite aucune expropriation, aucune démarche concernant les permis de construire, etc. Tout semble correspondre au souhait de tous.

On pourrait même penser, en extrapolant, que dans quelques années, la voie de chemin de fer puisse conduire les consommateurs directement à la zone commerciale

Ce projet est un grand challenge pour Peynier, un nouveau souffle qui donnera à la Commune une sécurité économique.

Bien amicalement,

Christian BURLE.

La Commune rachète la base d'INTERMARCHE

La Commune de Peynier au cours de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2002 a exercé son droit de préemption dans la vente par la société I.T.M. de la base d'INTERMARCHE située dans la ZA le Verdalaï.

Cette base avait été à l'origine aménagée pour servir d'entrepôt à INTERMARCHE. Mais elle était depuis une dizaine d'années abandonnée, réduite à l'état de friche industrielle.

Aujourd'hui, la zone industrielle de Peynier - Rousset présente des potentialités de forte extension. Elle constitue l'une des priorités de la Communauté du Pays d'Aix. Pour la Commune cette acquisition doit permettre la création d'emplois de proximité pour la population à travers le développement d'activités commerciales et artisanales à la périphérie du village tout en étant non polluantes.

Il est maintenant indispensable que les activités nouvelles qui vont s'implanter dans cette zone d'activités concourent à l'équilibre économique de la Commune qui connaît une faiblesse des bases de sa taxe professionnelle et une insuffisance de ses ressources propres.

La décision prise par le Conseil Municipal d'acquérir la base d'INTERMACHE est une décision importante qui engage aujourd'hui le futur de Peynier.

Agents de prévention

Depuis le 1er février Cédric BEYNET a pris ses fonctions en qualité d'Agent de Prévention dans le cadre d'un contrat jeune. Enfant du village, il sera à l'écoute de la population et assurera la sécurité dans les espaces publics et à la sortie des écoles. Bienvenue à lui et bonne réussite.

Nous vous rappelons qu'un deuxième poste est à pourvoir. Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser au service emploi de la Mairie 1, cours Albéric Laurent.

Agenda Janvier / Février

Vendredi 10 janvier

Voeux du Maire à 18H30 au Centre Cocioculturel.

Samedi 11 janvier

Soirée lecture à partir de 16H30 à la bibliothèque municipale. Lectures Poériques avec Jean-Pierre MAUDUY. Tous les écrivains en herbe sont invités à partager leurs textes.

Dimanche 12 janvier

LOTO organisé par l'Amicale Rhône Poulenc à 16H00 au Centre Socioculturel.

Samedi 18 janvier

Soirée André CHIRON organisée par PEYNIER Fêtes à 20H30 au Centre Socioculturel. Spectacle de 2 heures avec gâteaux des rois et boissons. Inscriptions à Loustau du village les 9, 10 et 11 janvier de 17H à 19H (Adultes : 11 / Enfants de 5 à 10 ans : 5 / Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans).

Samedi 25 janvier

7ème Course pedestre de 11 km sur route et chemins forestiers : "Courir à Peynier" organisée par le Peynier Athlétic Club. Départ à 09H30 du Cours Albéric Laurent. Renseignements et inscriptions : 04 42 53 15 03, 04 42 53 08 25, 06 60 87 82 01 (limité à 500 dossards).

Samedi 27 et dimanche 28 avril

4ème Salon d'arts plastiques des enfants de la Haute Vallée de l'Arc organisé par le Foyer Rural. Thème : "L'art premier tout simplement". Vernissage au Centre Socioculturel le samedi à 18H.

Dimanche 28 avril

Courses pedestres :

- L'Escapade : courses des comités d'Entreprise et organismes équivalants,
- Souvenir André SALVAGNO : course pényniennaise de Tret.....

«Le détective» à Peynier

Les 12 et 13 mars notre village va voir débarquer une trentaine de personnes (techniciens, acteurs, figurants), 6 véhicules techniques, des caméras, ... pour le tournage pendant 2 jours d'un téléfilm intitulé "Le détective" réalisé par Dennis BERRY et interprété principalement par Philippe CAROIT.

Cette réalisation est un épisode "pilote" qui devrait entraîner la création d'une nouvelle série télévisée pour TF1, tournée à Marseille et sa région.

A l'issue des repérages effectués par l'équipe de production dans la région, la commune de Peynier a été retenue pour y tourner deux séquences dans l'enceinte du vieux cimetière, ainsi que sur le chemin dominant le village qui mène au cimetière (R10).

Nouvelles technologies

Retrouvez toute l'actualité du village sur Internet :
<http://www.peynier.free.fr>

L'ADSL à Peynier en 2003 ?

Vous avez été plus de cinquante foyers l'année dernière à manifester votre intérêt pour une connexion Internet au débit sur la commune de Peynier. Nous avons donc réalisé une démarche auprès de France Télécom afin d'accélérer l'équipement de notre commune. Malheureusement cette première démarche n'a pas abouti.

Devant le nombre croissant de personnes qui contactent la Mairie pour nous indiquer les problèmes rencontrés, notamment d'un point de vue professionnel, avec leur connexion Internet classique, nous avons décidé de réaliser en ce début d'année une nouvelle démarche avec le soutien de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.

Les personnes qui s'étaient manifestées au mois de mars dernier ont reçu un courrier qui doit être retourné complété en Mairie. Si vous n'avez pas reçu ce courrier et que vous souhaitez bénéficier d'une connexion ADSL nous vous invitons à vous faire connaître, soit en retournant en Mairie (9, cours A. Laurent) le bulletin ci dessous, soit sur Internet : www.peynier.free.fr, soit par e-mail à l'adresse peynier.infos@free.fr en précisant vos nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone fixe.

L'ADSL A PEYNIER

Nom.....Prénom.....
.
Adresse.....
.
.....

PEYNIER infos - Numéro 11
Janvier / Février 2003

Conception et rédaction :
Commission communication

Commission communication - Mairie de Peynier
9, Cours Alberic LAURENT
13790 PEYNIER

Tél. : 04 42 53 05 48 - Fax : 04 42 53 11 22
Web : www.peynier.free.fr - E-Mail : peynier.infos@free.fr

La mairie se réserve le droit de modifier une date, ou d'annuler un spectacle. Les renseignements sont donnés à titre indicatif et ne peuvent être en aucun cas contractuels.